

[Home](#) > [Philosophie de l'Islam \(Livre 2\)](#) > [La Garantie De L'exécution De La Loi](#) > [L'exhortation au bien et l'abstention du mal](#) > L'interdiction du mal signifie

---

## La Garantie De L'exécution De La Loi

Comme cela a été déjà dit, ce que nous entendons par loi, ce sont les règlements formulés et soutenues par une autorité générale. Aussi existe-t-il une sorte de garantie de leur exécution.

Les facteurs qui garantissent l'exécution de la loi varient naturellement dans le cas des différentes sortes de loi. Il est facile de comprendre la nature de cette variation à partir de notre définition de la loi et de ses sources.

Ce qui semble nécessaire ici, c'est de projeter un peu plus de lumière sur les facteurs qui garantissent l'exécution de la loi dans le système social de l'Islam. Ces facteurs sont:

- La pensée mûre des masses
- Les sentiments humains et idéologiques
- La foi en Allah et en Ses récompenses et rétributions aussi bien dans ce monde que dans l'autre monde
- Un respect profond et sincère de la loi, en tant que lien direct ou indirect avec Allah
- L'exhortation au bien et l'abstention du mal
- Le gouvernement

### Une pensée mûre

L'Islam a fait des efforts particuliers pour rehausser le niveau de la vision de la vie des Musulmans, et pour renforcer leur pouvoir de découvrir ce qui est bien et ce qui est mal pour eux. C'est pourquoi, on peut remarquer que beaucoup de statuts légaux sont accompagnés d'arguments logiques. Voyons par exemple ces versets coraniques:

## **Concernant les boissons alcooliques et les jeux de hasard:**

*«Ils t'interrogent au sujet du vin et des jeux de hasard; dis: "Ils comportent tous deux, pour les gens, un grand péché et un avantage, mais le péché qui s'y trouve est plus grand que leur utilité"». (Sourate al-Baqarah, 2: 219)*

*«O vous qui croyez! Le vin, les jeux de hasard, les pierres dressées, et les flèches divinatoires ne sont qu'une abomination, œuvre de Satan. Evitez-les donc afin d'être heureux. Satan veut susciter parmi vous l'hostilité et la haine au moyen du vin et des jeux de hasard. Il veut ainsi vous détourner du souvenir d'Allah et de son adoration. Vous en abstiendrez-vous?» (Sourate al-Mâ'idah, 5: 90-91)*

## **Concernant la justification de l'auto-défense et de la défense de sa foi:**

*«Toute autorisation de se défendre par les armes est donnée à ceux qui sont attaqués, parce qu'ils ont été injustement opprimés. Allah est puissant pour donner la victoire à ceux qui-ont été chassés de leurs maisons pour avoir seulement dit: "Allah est notre Seigneur".» (Sourate al-Hajj, 22: 39-40)*

Nous rencontrons à plusieurs reprises de tels raisonnements logiques dans les versets coraniques et dans les dires du Saint Prophète et des saints Imams, à propos de diverses questions.

Un grand savant chiite du IV<sup>e</sup> siècle (de l'hégire), le Cheikh al-Çadouq a rassemblé un bon nombre de tels dires dans un livre intitulé: "Ilal al-Charâ'i" (La philosophie de la Loi Islamique).

Celle sorte de raisonnement qu'on trouve dans le Coran et dans la Sunnah montre que, bien qu'il veuille que chaque Musulman suive tout commandement d'Allah et de Son Prophète sans hésitation – sur la base de sa foi en la révélation divine – et sans attendre de savoir la motivation de chaque loi, l'Islam n'oublie pas le principe selon lequel la connaissance de la raison d'un décret nous incite sensiblement à l'appliquer.

## **Les sentiments humains et idéologiques**

Une partie des lois et des mesures sociales concerne directement la conduite du Musulman envers ses proches, ses voisins, ses collègues et ses coreligionnaires.

L'homme est naturellement enclin à leur montrer amour et tendresse. Un système social, dont les règles concernant la conduite de l'être humain envers les autres sont conformes à la tendance humaine naturelle, peut promouvoir et renforcer ces sentiments naturels, et créer une force innée poussant à l'application des mesures qu'il a prises, non seulement dans ce domaine, mais aussi dans tous les autres domaines de la conduite sociale, car toutes les règles sociales ont directement ou indirectement trait au sentiment humain tendant à respecter les droits des autres.

Comme nous l'avons signalé plus tôt, l'accent nécessaire a été mis sur la promotion et le renforcement

des sentiments humains purs et naturels dans le système social de l'islam. Nombre d'actes de dévotion, tels que les aumônes, le jeûne, le pèlerinage, etc... sont propres à renforcer les sentiments humains de collaboration communautaire et idéologique.

## **La foi en Allah et en Sa récompense aussi bien dans ce monde que dans l'autre monde**

Tous les systèmes légaux connus prennent des mesures de récompense et de punition vis-à-vis de ceux qui respectent la loi ou qui l'enfreignent. L'espoir de la récompense, et la crainte de la punition, sont des forces efficaces en vue d'assurer l'observance de la loi. Mais la garantie de la récompense et de la rétribution attribuées par Allah sont encore plus efficaces, car chaque croyant sait bien que son salut dépend de l'accomplissement de bonnes actions et de l'observance des lois énoncées par Allah, Son Prophète et ses successeurs légaux, et par les gouvernements justes et vertueux qui dirigent les affaires du peuple conformément aux injonctions divines. Il sait aussi que rien ne peut être caché à Allah et qu'il n'y a pas moyen d'échapper à Sa domination.

*« (Luqmân a dit:) "O mon cher fils! Même si c'était l'équivalent du poids d'un grain de moutarde, et que cela fût caché dans un rocher ou dans les cieux, ou sur la terre, Allah le présentera en pleine lumière. Allah est subtil et au courant de toute chose"». (Sourate Luqmân, 31: 16)*

*«Leur livre (d'actes) sera posé devant eux; tu verras alors les coupables anxieux au sujet de son contenu. Ils diront "Malheur à nous! Pourquoi ce livre ne laisse-t-il rien, de petit ou de grand, sans le compter?" Ils trouveront, présent devant eux, tout ce qu'ils auront fait. Ton Seigneur ne lésera personne »». (Sourate al-Kahf, 18: 49)*

La vraie foi en la récompense divine et la rétribution, le Jour du Jugement, est un stimulant puissant pour l'accomplissement du devoir, et elle est le facteur le plus efficace de l'exécution de la loi.

## **Le respect sincère de la loi**

L'autre facteur important de l'exécution de la loi est le fait que les gens doivent regarder avec respect les règles édictées en vue de l'organisation de leur vie, et leur reconnaît un caractère de sainteté. Chaque fois qu'ils se rendent intentionnellement ou involontairement fautifs, ils doivent éprouver un remords de conscience, afin de pouvoir se repentir et retourner vers la voie de l'observance de la loi.

La sainteté attachée à la religion dans une société idéologique est l'un des exemples significatifs du respect sincère de la loi. L'expérience historique et sociale a montré que ce respect a toujours joué un rôle étonnant dans la mise en circulation des meilleures actions dans les sociétés idéologiques. C'est un facteur d'autant plus puissant qu'il ne peut pas trouver d'équivalent dans les autres sociétés.

## L'exhortation au bien et l'abstention du mal

Avoir une pensée mûre, et réaliser que l'exécution de la loi est dans l'intérêt de tous, c'est ce qui crée une atmosphère conduisant à favoriser l'appui général à ce qui est juste. S'indigner de la violation de la loi, et respecter la loi au point de la tenir pour sacrée, cela crée automatiquement un sentiment parmi les membres d'une société, qui les pousse à soutenir la loi activement et à entreprendre l'action en vue d'exhorter au bien et de s'abstenir du mal.

Dans le système social de l'Islam, l'accent a été mis clairement sur cet appui, et l'attention de tous a été attirée sur son rôle important.

Le meilleur moyen de montrer l'importance que le système divin de l'Islam a attachée au soutien général de la loi, et à tout ce qui est juste, c'est de citer quelques versets coraniques et quelques traditions qui se rapportent à ce sujet.

*«Qu'il y ait parmi vous une communauté qui appelle au bien et qui interdise ce qui est blâmable. Voilà ceux qui seront heureux ».* (Sourate Âle 'Imrân, 3: 104)

*«Vous formez la meilleure Communauté suscitée pour les hommes vous ordonnez ce qui est convenable et vous interdisez ce qui est blâmable, et vous croyez en Allah. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux. Il y a parmi eux des croyants, mais la plupart d'entre eux sont pervers».* (Sourate Âle 'Imrân, 3: 110)

*«Tous ne sont pas semblables: il y a, parmi les gens du Livre, une communauté droite dont les membres récitent, durant la nuit, les versets d'Allah, en se prosternant devant Lui. Ils croient en Allah et au Jour Dernier; ils ordonnent ce qui est convenable, et interdisent ce qui est blâmable. Ils rivalisent les uns avec les autres dans les bonnes actions. Voilà ceux qui sont au nombre des justes. Quelque bien qu'ils accomplissent, il ne leur sera pas dénié, car Allah connaît ceux qui Le craignent».* (Sourate Âle 'Imrân, 3: 113–115)

*«Les hypocrites, qu'ils soient hommes ou femmes, sont semblables. Ils s'ordonnent mutuellement ce qui est blâmable, et s'interdisent mutuellement ce qui est convenable (...) Les croyants, qu'ils soient hommes ou femmes, sont amis et protecteurs les uns des autres. Ils ordonnent ce qui est convenable, et interdisent ce qui est blâmable. Ils s'acquittent de leur prière, font l'aumône et obéissent à Allah et à Son Messenger. Voilà ceux auxquels Allah fera bientôt miséricorde. Allah est Puissant et Juste».* (Sourate al-Tawbah, 9: 67–71)

*«Ceux qui se repentent, ceux qui adorent (Allah), ceux qui Lui sont reconnaissants, ceux qui font des efforts, ceux qui s'inclinent et se prosternent (devant Allah), ceux qui ordonnent ce qui est convenable, et qui interdisent ce qui est blâmable, ceux qui observent les lois d'Allah – Annonce la bonne nouvelle aux croyants!»* (Sourate al-Tawbah, 9: 112)

Le Saint Prophète a dit:

«Tant qu'elle exhortera au bien et qu'elle interdira le mal, ma Ummah sera prospère. Mais dès qu'elle se départira de ces deux qualités, elle sera en proie au malheur. Chaque groupe tentera d'exploiter l'autre. Elle ne recevra de secours ni de ceux qui se trouvent sur la terre, ni de ceux qui sont dans le Ciel».

Allah a condamné les rabbins israélites parce qu'ils avaient vu les mauvaises actions des méchants et des pécheurs sans rien faire pour les empêcher, espérant ainsi obtenir leurs faveurs et craignant leur pouvoir, alors qu'Allah a informé les gens de ne craindre personne excepté Lui.

Allah a fait, en effet, de l'exhortation au bien et de l'interdiction du mal, le premier devoir du Musulman, parce qu'IL sait que si ce devoir est accompli, tous les autres devoirs, qu'ils soient faciles ou difficiles, seront eux aussi accomplis.

### L'exhortation au bien signifie

- L'invitation à l'Islam
- L'arrêt de l'injustice
- La résistance aux agresseurs et aux malfaiteurs
- La distribution correcte des fonds publics, le prélèvement de l'argent là où il est dû pour le dépenser là où il doit être dépensé (L'Imam Ali, "Wasâ'il al-Chî'ah, vol. XI)

### L'interdiction du mal signifie

«... Oppose toi à eux (les pécheurs) dans ton cœur et exprime ton opposition verbalement aussi. Elève toi contre eux et ne crains la mauvaise parole de personne, si tu es droit. S'ils acceptent la vérité, tu n'auras plus à entreprendre une action quelconque contre eux. Une action doit être entreprise contre ceux qui violent les droits des autres et qui dépassent leurs limites. Ce sont ceux-là qui recevront une punition pénible. S'ils persistent dans leurs mauvaises actions élève-toi contre eux et montre ton indignation. Mais, n'essaie pas, en faisant cela, d'obtenir pouvoir ou richesse pour toi-même. Continue ton combat jusqu'à ce qu'ils se repentent et qu'ils se soumettent au Commandement d'Allah». (L'Imam al-Bâqir, "Al-Kâfi", vol.V)

«Une société dans laquelle les faibles ne peuvent pas défendre leurs droits devant les forts ne sera jamais prospère». (L'Imam al-Çâdiq, "Al-Kâfi", vol. III)

"L'exhortation au bien et l'interdiction du mal constituent la voie des prophètes et la pratique des gens vertueux. C'est un grand devoir. D'autres devoirs sont accomplis à la lumière de celui-ci. Grâce à ce devoir, les voies deviennent sûres, les moyens de gagner sa vie prennent leur cours normal, la discrimination et l'agression disparaissent, la terre devient peuplée, les droits sont restaurés et les affaires

de la société redressées». (L'Imam al-Bâqir, "Al-Kâfi", vol. X)

Ce sont là quelques exemples de versets coraniques et de traditions à ce sujet. Ils montrent clairement l'importance, dans le système social, du soutien populaire au droit et à la justice, et de la vigilance de tous concernant la juste application de la loi.

Un système social, si bon et juste puisse-elle être, ne peut apporter le bonheur que si le peuple n'est pas trop indifférent ni trop insatisfait. Autrement, son sort sera pareil à celui qui est décrit dans le hadith suivant de l'Imam al-Bâqir (P): «La colère d'Allah atteint alors son paroxysme, et son châtiment couvre tout. Les vertueux sont ruinés avec les méchants, et les jeunes dans les maisons de leurs aînés».

---

**Source URL:** <https://www.al-islam.org/fa/node/40971#comment-0>